

Nom du Sponsor :
FONDATION EAGLE

Nom du bénéficiaire:

ASSOCIATION GANESHA SUISSE
Josiane Perrier Cathomen, Présidente
Banrait Tole, Barmajhiya - 3
Saptari District / Népal

Nom et description du projet:

RAPPORT SEMESTRIEL DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2024
ACHAT DE MEDICAMENTS POUR LE CENTRE DE SANTE

N° de référence de la Fondation Eagle:

Fondation Eagle N° FF710

Date de l'acceptation de la subvention:

Lausanne, le 2 septembre 2024

Montant de la subvention accordée:

CHF. 1'009.-

Lieu de réalisation du projet:

COMMUNITY HEALTH CARE CENTRE MARA MOSCA
Banrait Tole, Barmajhiya - 3
Kanchanrup Municipality
Saptari District / Népal

Période de réalisation du projet:

1^{er} avril au 30 septembre 2024

Change et Budget 2024 - 2025:

Le solde 2023 - 2024 s'élevant à Nrs 197'806.- (au change US\$ 130,95, soit US\$ 1'510.54) est reporté sur l'année 2024 - 2025.

La demande FF710 pour l'année 2024-2025, portant sur CHF. 1'009.-, au taux de change du 9 septembre 2024 à Kathmandu étant de CHF. 157,44, donne un montant de Nrs 158'856,96.

Le montant total pour l'année 2024 - 2025 en roupies népalaises est donc de Nrs 356'662,96.

Raison d'un éventuel retard dans l'exécution du projet:

Dans le cas d'achat de médicaments, nous ne constatons aucun retard dans l'exécution du projet, les médicaments étant achetés selon la nécessité du jour et / ou de la saison en cours.

DECOMPTE DES FRAIS D'ACHAT DE MEDICAMENTS DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2024

SN	Mois	Médicaments achetés	Enfants (- 18 ans)	Staff	Adultes	Totaux
1	Avril	32'680.--	93	14	129	236
2	Mai	18'178.--	119	10	166	295
3	Juin	36'067.--	95	12	111	218
4	Juillet	33'291.--	101	12	162	275
5	Août	38'847.--	90	10	130	230
6	Septembre	24'636.--	112	11	160	283
	Totaux	183'699.--	610	69	927	1'537

A ce jour, nous avons dépensé Nrs 183'699.- sur un total de Nrs 356'662,96 soit 51,50% du montant total.

Objectifs de notre demande:

Dès la création du Centre de santé Mara Mosca, il y a 19 ans, et au vu de l'immense majorité des villageois ne pouvant accéder financièrement à des soins et plus spécifiquement à des médicaments, nous avons décidé que les élèves de l'école, les institutrices et instituteurs, les membres du comité de gestion de la GAN et du CHCCMM, ou toute personne travaillant pour ces institutions, ainsi que leurs familles, souvent de la caste des intouchables.

Les habitants vivant dans les 11 villages que nous desservons, ne devaient, au début, ne payer que 10% des médicaments reçus lors d'un traitement. Dans la réalité, les employés du CHCCMM ne donnaient souvent - et c'est encore le cas actuellement - que quelques tablettes d'un médicament pour soigner les malades et ne faisaient rien payer. C'est pourquoi nous avons introduit la gratuité des médicaments pour tous. Cependant, toute personne, sauf les enfants jusqu'à 18 ans, doivent payer un montant de Nrs 10.- pour leur inscription (OPD ticket).

Réussite du projet:

Pouvoir aider de manière significative les villageoises et villageois de notre entourage, ainsi que leurs enfants, est un grand privilège, car encore trop souvent les familles sont pauvres, issues de la caste des intouchables. S'ils survivent tant bien que mal grâce à des engagements/travaux journaliers, ils ne peuvent s'acquitter de frais médicaux ou hospitaliers souvent trop lourds. Nous les déchargeons des frais médicaux, voire - dans des cas très spéciaux - de leurs frais hospitaliers également.

Défi:

Même après 19 ans de présence, nous constatons que les notions d'hygiène de base sont encore très peu répandues, bien que notre infirmière, Mme Priyanka Mandal, se rende deux après-midi par semaine dans les villages environnants, afin de suivre sur place et en compagnie des swamsebikas, la santé de nos villageois.

La situation des toilettes fermées n'évolue que trop lentement, leurs coûts étant encore prohibitifs pour certaines familles. Les fils de famille musulmans sont souvent envoyés dans les pays du Golf, et envoient de l'argent pour construire une maison avec toilettes, mais c'est encore une minorité. Dans le passé, en particulier pendant le Covid-19, certains accidentés étaient renvoyés non soignés au Népal, voire décédés et non rapatriés, et cela retient maintenant les familles.

Nous souhaiterions pouvoir recenser toutes les maisons dans les 11 villages environnants, qui ne possèdent pas - à ce jour - un espace toilettes, afin de pouvoir aider les familles concernées à construire un tel endroit et leur permettre ainsi de bénéficier d'un lieu fermé et discret.

Changement / adaptation / différence:

A l'ouverture du CHCCMM, il y a 19 ans, nous étions certaines que les mentalités changeraient et qu'une amélioration significative interviendrait dans ces deux dernières décennies. Les changements notoires se situent plus au niveau . . . de l'utilisation du mobile que de l'hygiène ! Si l'exemple du mobile rapporté de l'étranger par les jeunes hommes s'y rendant pour y travailler pousse les villageois à vouloir en posséder un pour toutes sortes de (bonnes) raisons, il semble que l'utilisation du savon, des produits de douche, du dentifrice - chers à l'achat - ne soit pas considérée comme étant de première nécessité !

D'autre part, le manque d'isolation des maisons non construites en briques est à l'origine de refroidissements tant en hiver qu'en été pendant la mousson, et que les feux de paille dégageant de fortes fumées en hiver provoquent nombre de maladies récurrentes.

Enfin, et toujours concernant le manque d'hygiène, le fait de ne pas posséder de toilettes (endroit fermé pour se soulager et/ou se laver), oblige encore les femmes à se laver au vu et au su de tous, empêchant une toilette intime satisfaisante et entraînant des infections à répétition.

D'autre part, et spécifiquement en relation avec les menstruations des jeunes filles et femmes, nous souhaiterions réintroduire l'achat de serviettes périodiques réutilisables, et les distribuer gratuitement aux jeunes filles de notre école, et à moindre coût aux femmes se présentant au CHCCMM. Ces « sacs hygiéniques » contiennent trois slips, 7 « pattes » interchangeables, 7 porte pattes, ainsi qu'un ustensile afin de pouvoir se couper les ongles. Les pattes et porte pattes sont réutilisables pendant deux ans environ et coûtent, à l'achat, Nrs 1'000.-, soit environ CHF. 6,35 pièce.

Nous sommes particulièrement heureuses de pouvoir offrir la gratuité des médicaments à toutes ces personnes, malgré le fait que trop souvent, elles se présentent tardivement auprès de notre personnel soignant.

Community Health Care Centre Mara Mosca
Anita Chaudhary, Priyanka Mandal et Josiane Perrier Cathomen
Banrait Tole, Barmajhiya-3
Saptari District

Le 30 septembre 2024